

Actus

p.4-5

La restauration scolaire : un service de qualité au cœur des écoles

p.6

L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS : RENAISSANCE

p.8

SÉCURISATION DE VOIRIE

FRUITS & LÉGUMES **BOUCHERIE**

Marché Frais MEULAN

FROMAGERIE/CRÉMERIE **CHARCUTERIE/TRAITEUR**

ÉPICERIE FINE/ CAVE

NOUS VOUS ACCUEILLONS DU LUNDI AU SAMEDI
01.34.92.96.85

25, AVENUE DES AULNES MEULAN EN YVELINES

**ENSEMBLE SCOLAIRE
MERCIER SAINT-PAUL**



Établissement catholique d'enseignement sous contrat
École et collège et depuis 2024 un Lycée à Meulan-en-Yvelines



LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Voie générale
Mathématiques - Physique-chimie - NSI
SES - HGGSP - Anglais Monde contemporain

Voie technologique
STMG mercatique

UN LIEU D'ACQUISITION DU SAVOIR
UN LIEU POUR GRANDIR EN HUMANITÉ
UN LIEU D'EVEIL SPIRITUEL

Établissement de formation et d'éducation
à caractère familial et à taille humaine.



Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Le mois dernier étaient commémorés les 120 ans de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat. Si l'essentiel de son contenu s'attache aux biens immobiliers et mobiliers, aux édifices et associations à caractère cultuel, son premier article en fait le texte fondateur du principe de laïcité qui caractérise la France : *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.*

L'Etat désormais sans religion, neutre, garantit l'égalité des citoyens et cette réalité prend d'autant plus de sens dans notre société aujourd'hui. Notre pays a changé : recul du catholicisme, athéisme très marqué, développement des religions issues d'autres cultures, liées notamment aux différentes vagues migratoires du XX^{ème} siècle.

Or ce principe de laïcité, venu s'adosser à nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et participant ainsi aux fondements de notre République, est ce qui nous permet justement de vivre ensemble dans le respect mutuel.

Notre Constitution débute ainsi : *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.*

Que ça plaise ou non, le fait religieux n'a donc pas sa place dans la sphère publique et ne se substitue en aucun cas à la loi. Notre laïcité est là pour le rappeler et de ce fait, bien souvent instrumentalisée.

Mais la laïcité n'est pas une épée brandie contre les religions, elle est au contraire le bouclier qui les protège.

N'oublions jamais que nous avons la grande chance de vivre dans un pays où nous avons le droit de vivre notre foi, quelle qu'elle soit, le droit de ne pas croire aussi, le droit de pratiquer notre culte.

Alors en 2026, acceptons-nous avec nos différences et respectons-nous.

Très heureuse année à tous.



Cécile ZAMMIT-POPESCU
Le Maire
Président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

Actus

p. 4 • La restauration scolaire : un service de qualité au cœur des écoles

Cadre de vie

p. 6 • L'Église Saint-Nicolas : un joyau du patrimoine en pleine renaissance
• Nouvelles lanternes Pont aux Perches
p. 7 • Le skatepark vous attend !
• Travaux de la piscine
• Ronds-points : chaussée terminée
• La mobilité à Meulan-en-Yvelines
p. 8 • Assainissement côte d'Évecquemont
• Aménagements de sécurisation de voirie
• Deux nouvelles filières pour un territoire plus propre
• Lutte contre la prolifération des pigeons en centre-ville

Services publics

p. 10 • Prochaines élections municipales
• Parc à sapins
• Rentrée scolaire : pensez aux inscriptions !
• Petite enfance
p. 11 • Locataires : vos droits face aux problèmes de logement et comment le permis de louer vous protège
• Bus job insertion & social

Vie locale

p. 12 • Les jeunes au cœur de la justice républicaine
• Nouvelle année pour le CME !
• Nouvelle installation
• Voisins vigilants & solidaires

Culture

p. 14 • À ne pas manquer

Vie associative

p. 14 • AMMH
• Croix-Rouge

Retour sur...

p. 15 • RPE - Semaine du goût
• Fête de quartier - O Coeur de Paradis
• Fetura - Spectacle jeune public
• Vacances de la Toussaint de l'Espace jeunes
• CCAS - Déjeuner convivial à Maison Beirut
• Remise de prix Balcons & Jardins fleuris
• Assemblée plénière du CLSPD
• Remise des diplômes du brevet à Mercier-St-Paul
• Commémoration
• Opération broyage de végétaux rue Auguste Renoir
p. 16 • Répétition publique de l'OPF
• Conférence Johannes Vermeer
• Repas seniors
• Distribution colis seniors
• ACAM - Marché de Noël
• Spectacle de Noël
p. 17 • Sur quel pied danser ? Biennale de la danse
• Sortie seniors - Marché de Noël d'Amiens
• RPE - Ateliers de Noël
• Noël à Meulan-en-Yvelines !

Vie municipale

p. 18 • Conseil municipal
• Tribune libre

Prochainement

p. 20 • Vœux de la Municipalité
• Paris-Nice

La restauration scolaire : un service de qualité au cœur des écoles

Chaque jour, près de 650 élèves des écoles meulanaises déjeunent dans les restaurants scolaires de la commune. Il s'agit d'un service essentiel qui mobilise de nombreux agents municipaux et partenaires.

Une organisation adaptée à chaque école

La commune dispose de deux restaurants scolaires élémentaires :

- A l'école Pasteur (self-service),
- A l'école Paradis (service classique à table).

Dans les écoles maternelles (Valéry, Paradis et Les Bois), ce sont les ATSEM de chaque établissement qui accompagnent les enfants avec un service à table pendant la pause méridienne, veillant à leur confort et à l'apprentissage des bons gestes pour déjeuner.

Pour les écoles élémentaires, la surveillance des réfectoires et des cours d'école est assurée par l'IFAC, structure missionnée par la Ville composée d'animateurs professionnels. En complément, les animateurs jeunesse et éducateurs sportifs municipaux proposent des temps de jeux et d'activités pour les enfants qui le souhaitent, rendant cette pause du midi à la fois détendue et éducative.

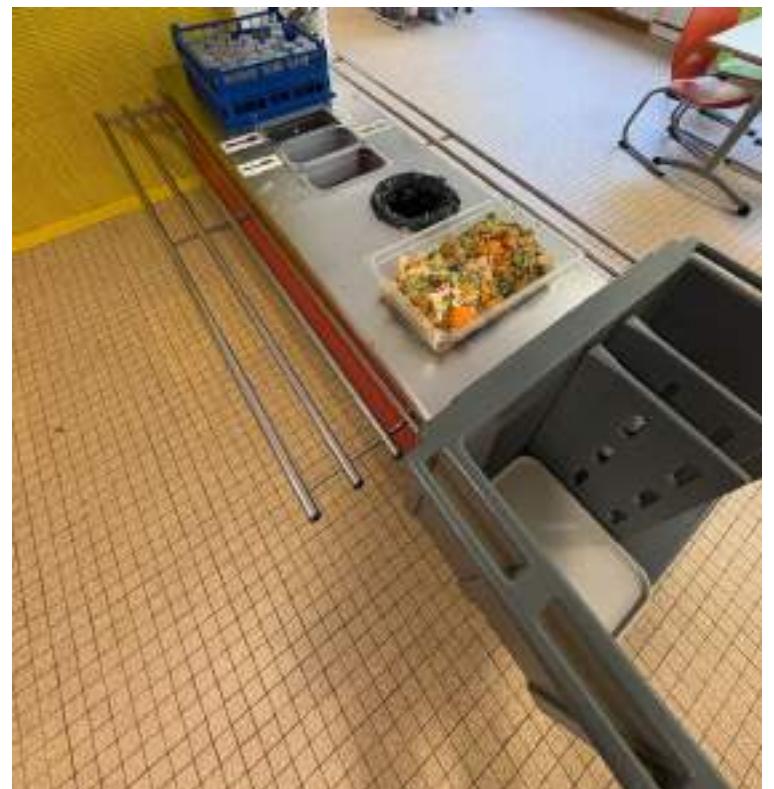
Des repas équilibrés et responsables

Les repas sont livrés par la société API Restauration, partenaire de la Ville, et préparés pour être servis par le personnel municipal.

API applique les principes de la loi Egalim qui vise à garantir une alimentation plus saine, durable et respectueuse de l'environnement dans la restauration collective publique.

La loi Egalim impose aux restaurants scolaires plusieurs obligations clés :

- 50 % de produits durables et de qualité, dont au moins 20 % issus de l'agriculture biologique,
- Des produits pouvant être labellisés (Label Rouge, AOP, IGP, HVE, Pêche durable) ou provenant de circuits courts,
- La proposition d'un menu végétarien par semaine afin de diversifier les sources de protéines,
- La réduction progressive de l'usage du plastique, avec l'objectif d'interdiction complète pour le service et la cuisson des repas, objectif atteint depuis 2022,
- La lutte contre le gaspillage alimentaire, par le suivi des quantités jetées et la mise en place d'actions de sensibilisation (poubelles de tri pour les maternelles et pesée des biodéchets pour les élémentaires),
- Une transparence renforcée envers les familles, grâce à la communication sur la composition des menus et la part de produits durables servis.



Ces engagements permettent d'offrir aux enfants une alimentation plus équilibrée, respectueuse de leur santé et de la planète.

Les menus sont disponibles en ligne sur le site de la Ville :





Une restauration totalement sans plastique

Depuis 2022, le plastique est banni de la restauration scolaire, de la production à la consommation finale des 650 repas quotidiens servis dans les écoles de la commune. Du processus de production, dans la nouvelle cuisine centrale de la société API, jusqu'au réchauffage dans les restaurants scolaires, partout la même règle : aucun plastique ! A la place, des bacs en inox, des matériaux inertes et durables.

Le tri des biodéchets : un geste concret pour la planète

Depuis juin 2025, la Ville a mis en place la collecte des biodéchets dans les restaurants scolaires, en partenariat avec Les Alchimistes (entreprise solidaire d'utilité sociale). Les déchets alimentaires sont désormais triés dans les réfectoires, puis collectés chaque semaine avant d'être transformés en compost. Une démarche vertueuse qui permet de réduire l'impact environnemental du service de restauration et de sensibiliser les enfants aux éco-gestes du quotidien.

Futur groupe scolaire Paradis : un self pour plus d'autonomie

Le nouveau groupe scolaire Paradis disposera d'un self pour les élèves élémentaires.

Ce mode de restauration favorise l'autonomie, la responsabilisation et le respect du rythme de chaque enfant, tout en contribuant à fluidifier le service et à réduire le gaspillage alimentaire.

Avec cette évolution, la Ville poursuit son engagement pour une restauration scolaire de qualité, alliant plaisir, éducation et développement durable.

Quelques chiffres :

Coût global annuel de l'activité de restauration scolaire : 1 359 967€

Recettes globales facturées : 335 000€

Reste à charge total pour la Ville : 1 024 967€

Nombre de repas moyens par année : 118 800

Coût d'un repas pour la Ville : 11,45€

Reste à charge moyen par repas pour la Ville : 8,63€

Coût d'un repas pour les familles :

TRANCHE	QUOTIENT	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS
1	< 5000	2,83 €	2,73 €	2,58 €
2	5000 ≤ QF < 8000	3,84 €	3,64 €	3,54 €
3	8000 ≤ QF < 12 000	4,09 €	3,89 €	3,74 €
4	12 000 ≤ QF < 18 000	4,29 €	3,99 €	3,84 €
5	≥ 18 000	4,39 €	4,09 €	3,99 €

Tarif pour enfants allergiques meulanais : 1,16 €,

Tarif pour enfants extérieurs : 5,86 €,

Tarif pour enfants allergiques extérieurs : 1,36 €,

Tarif majoré pour repas meulanais non réservés : 4,65 €,

Tarif majoré pour repas extérieurs non réservés : 6,11 €.

L'Église Saint-Nicolas : un joyau du patrimoine en pleine renaissance

Perchée sur la colline de Meulan, l'église Saint-Nicolas veille sur la ville depuis près de neuf siècles. Classée Monument Historique en 1978, elle est un témoin précieux de l'histoire locale, avec des origines remontant aux années 1130-1150. Au fil des siècles, elle a subi de nombreuses transformations, notamment au XVIII^{ème} siècle, où d'importants travaux ont été menés pour stabiliser sa structure. Malgré les épreuves du temps, des glissements de terrain et les vibrations causées par le passage des trains sous ses fondations, l'église a toujours su se relever, grâce à la mobilisation des Meulanais et des experts du patrimoine.

Lancé depuis plusieurs années, le vaste projet de restauration vise à redonner tout son éclat à ce monument emblématique. Après des décennies de travaux ciblés sur les extérieurs et le clocher, c'est au tour des intérieurs de bénéficier d'une attention particulière. L'objectif ? Assurer la pérennité de l'édifice tout en mettant en valeur sa beauté architecturale et son histoire.

Des travaux nécessaires pour garantir la sécurité et la beauté du lieu

Après une longue phase dédiée à l'archéologie préventive du site, les études récentes ont révélé des désordres structurels, notamment des fissures dans les voûtes et les murs, ainsi que des problèmes d'humidité et d'infiltrations d'eau. Pour y remédier, plusieurs actions sont prévues :

- renforcement des fondations : des injections de coulis minéral seront réalisées pour stabiliser les sols et éviter les tassements différentiels.
- restauration des maçonneries : les pierres abîmées seront remplacées ou consolidées, et les joints refaits à la chaux pour retrouver une cohésion d'ensemble.
- mise en valeur des intérieurs : les enduits seront restaurés, les peintures murales mises en lumière et les sols réhabilités.
- amélioration des vitraux : les verrières, certaines datant du XIX^{ème} siècle, seront nettoyées et restaurées et deux nouvelles créations contemporaines viendront combler les baies manquantes.
- modernisation des installations : l'éclairage et le système électrique seront mis aux normes pour allier sécurité et mise en valeur du patrimoine.

Les travaux seront menés par étapes, en commençant par les urgences structurelles, comme la consolidation des murs et des voûtes du bas-côté nord. La sacristie, particulièrement touchée par l'humidité, fera également l'objet d'une restauration complète, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Enfin, la chapelle axiale, dédiée à la Vierge, sera réhabilitée pour retrouver son éclat d'antan.

Ce chantier, soutenu par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Région Ile-de-France, le Conseil départemental des Yvelines, est une opportunité unique de transmettre ce patrimoine exceptionnel aux générations futures. Il permettra aussi d'améliorer le confort des visiteurs et de redonner à l'église Saint-Nicolas la place centrale qu'elle mérite dans la vie de Meulan.

Montant pour la première tranche de travaux qui commenceront au premier trimestre 2026 :

1 230 000 € HT.

DRAC : 575 000 € HT de subvention

Région IDF : 200 000 € HT de subvention

CD des Yvelines : 85 000 € HT de subvention



Rendez-vous dans les prochains mois pour suivre l'avancée des travaux et redécouvrir, ensemble, l'église Saint-Nicolas sous un nouveau jour.

Nouvelles lanternes Pont aux Perches

Le remplacement progressif du parc d'éclairage public par la Communauté urbaine GPS&O se poursuit et c'est au tour du Pont aux Perches de se doter de nouvelles lanternes qui renforcent l'identité patrimoniale et historique du quartier du Fort.

Ces nouveaux dispositifs à LED, plus sobres en consommation énergétique, s'inscrivent dans une démarche de transition écologique déjà entamée depuis plusieurs mois.



Le skatepark vous attend !

Que vous soyez skateur, rider en trottinette ou amateur de BMX, ce lieu est désormais accessible à tous, gratuitement, chaque jour de la semaine.

Équipé de modules variés adaptés aux débutants comme aux plus expérimentés, le skatepark vise à devenir un lieu de rencontre, de sport et de créativité pour les jeunes (et les moins jeunes).

Le cheminement d'accès par le parking sera réalisé ultérieurement, dans le cadre des travaux de la piscine.



Travaux de la piscine

Les travaux de rénovation ont débuté au mois d'octobre et avancent conformément au calendrier prévu. Les démolitions extérieures sont désormais quasiment terminées : le toboggan, les bassins ainsi que les jeux d'eau ont été retirés pour laisser place à un futur aménagement repensé.

À l'intérieur, les opérations de démolition ont également commencé. Elles permettront de créer des espaces plus fonctionnels et agréables, afin d'offrir aux usagers un cadre modernisé et adapté aux pratiques actuelles.



Ronds-points : chaussée terminée

Débutés en septembre 2025, les travaux de réfection de la chaussée des ronds-points route de Pontoise se sont achevés comme prévu en décembre. Ces travaux finaux ont entre autres permis la mise en œuvre d'une nouvelle couche de roulement pour une meilleure circulation des véhicules.



La mobilité à Meulan-en-Yvelines

Nouvelle borne de recharge de véhicules électriques

Dans sa volonté d'encourager les mobilités douces et de poursuivre la transition énergétique, la Communauté urbaine GPS&O poursuit le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

À Meulan-en-Yvelines, en 2025, ces bornes ont enregistré 1677 utilisations, soit une durée de branchement équivalente à 291 jours et 8 heures.

Afin d'étendre le parc de bornes de recharge, une nouvelle station a été installée, en novembre dernier, sur le parking de la gare de Thun.

Retrouvez toutes les bornes sur le territoire de la commune :

- Parking rue des Ecoles, derrière la Mairie,
- Parking de l'Aubette,
- Rue de la Ferme du Paradis, devant la Maison de la Petite Enfance.

La mobilité partagée : l'heure du bilan

DOTT : les trottinettes et vélo à assistance électrique

Les mobilités douces implantées sur la commune connaissent une réelle adoption par les Meulanais avec 8 001 trajets comptabilisés sur la période 2024-2025, représentant une part de 3,4 % des trajets globaux sur le territoire GPS&O.

La flotte des 48 véhicules est principalement utilisée pour des déplacements de courte portée : la distance moyenne parcourue étant de 1,8 km pour une durée de trajet avoisinant les 10 minutes.

Des chiffres qui confirment que ce mode de transport répond essentiellement à des besoins de liaison de proximité ou de dernier kilomètre. Cette utilisation représente tout de même 14 400 km parcourus grâce à ce dispositif.

L'autopartage

Avec une seule station et un unique véhicule, le service d'autopartage de Meulan-en-Yvelines affiche pourtant une utilisation notable : 7 024 kms parcourus et 1 303 heures d'usage en 2025.

La durée moyenne des réservations (62 h) montre que le véhicule est surtout utilisé pour des besoins de longue durée : déplacements professionnels, séjours ou usages logistiques. Avec 351 km par session, les trajets dépassent largement le cadre communal.

Ce service complète ainsi efficacement les autres solutions de mobilité locales proposées par la Communauté urbaine GPS&O, en répondant à une demande spécifique de déplacements interurbains et prolongés.

Assainissement côte d'Évecquemont

Vous l'avez certainement déjà remarqué, le bas de la côte d'Évecquemont souffre de refoulement, ce qui provoque la propagation de mauvaises odeurs. Ce phénomène principalement présent au printemps et à l'été est en cours d'investigation même si sa configuration (croisement de terrains privés, de terrains publics et de canalisation venant de Vaux-sur-Seine) rend la tâche compliquée. Plusieurs diagnostics ont tout de même pu être établis et une première action d'installation de clapets anti-odeur est prévue.

Aménagements de sécurisation de voirie

La RD190, (avenue Joffre et boulevard Thiers) est l'objet d'aménagements de sécurisation. Ce sont deux ralentisseurs de type "coussins berlinois" (un dispositif rectangulaire destiné à ralentir la vitesse des automobiles sans gêner les autres usagers de la chaussée), une épine centrale et la signalétique requise qui ont été installés dans trois secteurs afin de limiter la vitesse des automobilistes. Ces dispositifs devraient permettre une plus grande sécurité des passages piétons à proximité et un plus grand respect de la limitation à 30km/h de cette zone.

Deux nouvelles filières pour un territoire plus propre

La Communauté urbaine GPS&O déploie deux nouveaux dispositifs innovants pour améliorer la propreté des villes du territoire, dont Meulan-en-Yvelines : une **filière de réduction et de collecte des mégots de cigarettes**, ainsi qu'**une filière de traitement des bonbonnes de protoxyde d'azote**. Deux actions concrètes pour répondre à des pollutions croissantes et renforcer la prévention auprès du public.

Lutte contre les mégots : un partenariat efficace avec ALCOME

La pollution liée aux mégots de cigarettes constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les collectivités, tant en matière de propreté urbaine que d'impact environnemental. Afin d'y répondre, l'éco-organisme ALCOME, agréé par l'État depuis le 28 juillet 2021, accompagne les territoires dans une stratégie globale de réduction et de gestion de ces déchets.

Pour atteindre ces objectifs, ALCOME propose aux collectivités un dispositif partenarial complet comprenant :

- Un soutien financier annuel équivalent à un peu plus d'1€ par habitant pour le nettoiement.
- Du matériel de prévention et de collecte sous forme de soutien financier ou de mises à disposition : cendriers de rue, éteignoirs, cendriers de poche.
- Des outils de communication pour sensibiliser les citoyens.
- La prise en charge de 100kg de mégots massifiés.

Afin de disposer de ce dispositif, la Communauté urbaine GPS&O doit elle aussi s'engager :

- Mise en place d'actions de sensibilisation : communication (presse, digitale, etc.), distribution de cendriers de poche et autres moyens de sensibilisation.
- Création et maintien à jour d'une cartographie des endroits problématiques en termes de mégot.
- Bilan en année N+1.

Protoxyde d'azote : dangereux pour soi, dangereux pour la planète

Le protoxyde d'azote (N_2O), connu sous le nom de « gaz hilarant », est de plus en plus détourné à des fins récréatives, notamment par les jeunes. Ce phénomène inquiète les professionnels de santé en raison de ses risques graves : vertiges, pertes de connaissance, brûlures par le froid, troubles neurologiques pouvant être irréversibles, risque d'hypoxie sévère pouvant entraîner convulsions ou arrêt respiratoire !

Au-delà des dangers pour la santé, ces cartouches abandonnées polluent durablement nos rues. Pour y remédier, une filière spécialisée, mise en place par la Communauté urbaine GPS&O, est active depuis le 1^{er} novembre 2025 : elle recycle l'acier, traite les gaz à effet de serre et sécurise les déchets pour éviter tout risque d'explosion. Il est formellement proscrit de déposer les cartouches de protoxyde dans les poubelles d'ordures ménagères car cela provoque des risques graves d'explosion lors de l'incinération. Les services techniques municipaux et communautaires disposent d'emplacements spécifiques pour traiter ces déchets particuliers.

Lutte contre la prolifération des pigeons en centre-ville

Face aux problématiques de propreté et de nuisances liées aux pigeons, la commune de Meulan-en-Yvelines met en place chaque hiver une régulation encadrée et respectueuse de leur population. Confierées à des professionnels agréés, les interventions sont réalisées conformément à la réglementation, en veillant à éviter toute souffrance et à garantir le bien-être animal.

La période hivernale, durant laquelle les pigeons sont moins mobiles, permet une action plus ciblée et un suivi rigoureux du résultat de ces opérations. Parallèlement, les agents municipaux et les équipes de la Communauté urbaine GPS&O renforcent le nettoyage des espaces publics, afin de limiter les désagréments causés par les fientes ainsi que les risques sanitaires.

La commune rappelle également qu'il est strictement interdit de nourrir les pigeons sur la voie publique, une mesure essentielle pour prévenir leur prolifération et maintenir un cadre de vie sain. La participation de chacun reste indispensable au succès de ces actions.

L'ÉMOTION

DELICIEUSEMENT ENVIRANTE

Votre Artisan Boulanger

LES DÉLICES DU PARADIS

8 rue Ferme du Paradis
78250 MEULAN en YVELINES

Tél : 01 34 74 21 73

SIREN : 830 177 747

100% BLE
FRANÇAIS

MONUMENTS

(du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2024)

OFFRE SPÉCIALE MARBRERIE

20%

de remise
SUR PRÉSENTATION
DU MAGAZINE

POMPES FUNÉBRES DE FRANCE



Retrouvez un large choix de garanties
et de renouvellement en agence.

Votre agence
à MEULAN-EN-YVELINES
25 Rue Georges Clemenceau

01 30 99 31 92

A fleurs de peau

fleuriste

87 rue Paul Doumer
78130 Les Mureaux
afleursdepeau78@gmail.com
06 67 90 23 39
07 65 24 43 20

Entretien et fleurissement de vos sépultures
3 forfaits disponibles



point S

Pas de stress, il y a point S !

- RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
- DIAGNOSTIC (VALISE)
- PNEUMATIQUES
- RÉVISIONS GARANTIES CONSTRUCTEURS

- FREINS
- AMORTISSEURS
- VIDANGE

- GÉOMÉTRIE
- EMBRAYAGE
- DISTRIBUTION
- CLIMATISATION



**CHANGEMENT
DE
PROPRIÉTAIRE**

MEULAN

41 bis rue Gambetta à Meulan - 01 34 74 50 54 - meulan-centre-auto@points.fr

Prochaines élections municipales

Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Date limite d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous avez eu 18 ans récemment et n'avez pas été inscrit automatiquement,
- Vous avez déménagé récemment,
- Vous venez d'acquérir la nationalité française,
- Vous avez récemment recouvré votre droit de vote.

Passé ce délai, il ne sera plus possible de voter aux municipales.

Pour les ressortissants européens

Si vous avez la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne, autre que la France, et que vous vivez en France, vous pouvez voter lors des élections municipales. Il suffit de s'inscrire en ligne, directement en Mairie ou par courrier.

+ d'infos sur : service-public.gouv

Procuration

Si vous êtes dans l'impossibilité de voter en personne, vous pouvez établir une procuration en ligne et auprès du commissariat. Pour ça il suffit de se rendre sur le site public maprocuration.gouv.fr, vous pourrez ensuite désigner un électeur chargé de voter à votre place pour une élection ou un référendum. Il reste toutefois obligatoire de vous rendre en personne avec votre pièce d'identité dans un commissariat (ou qu'il soit) ou une gendarmerie (ou qu'elle soit) ou un consulat ou une ambassade. Vous recevrez ensuite un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration, puis un mail confirmant la validité (ou l'invalidité) de votre procuration.



Parc à sapins

Les fêtes sont passées et votre sapin naturel commence à perdre ses aiguilles... Pas besoin de le laisser dépérir sur le trottoir !

Comme chaque année, une grande collecte de sapins a lieu du **26 décembre 2025 au 31 janvier 2026**, avec six lieux spécialement prévus :

rue du Fort / square des 9 Arpents / bas de la route de Pontoise / quai de l'Arquebuse / parking de la piscine de l'île Belle / parvis de la Maison des Associations.

Déposer son sapin dans l'un de ces points, c'est faire un geste simple mais utile pour l'environnement. Les agents des Espaces verts les récupéreront puis les transformeront en copeaux, qui serviront ensuite à protéger et agrémenter les espaces végétalisés de la commune.

Petite enfance

Portes ouvertes : Maison de la Petite Enfance (MPE)

La MPE organise une soirée portes ouvertes le **mardi 17 février 2026** à partir de **18h**.

Profitez de cette occasion pour rencontrer les professionnels du Relais Petite Enfance et du multi-accueil et découvrir les animations proposées tout au long de l'année.

Maison de la Petite Enfance
32 bis rue de la Ferme du Paradis
78250 Meulan-en-Yvelines
01 34 74 46 44

La Maison des Coquelicots (LAEP)

Espace de rencontre, de parole, d'écoute, d'échange et de convivialité pour les futurs parents et les parents accompagnés de leurs enfants jusqu'à 4 ans.

Accès libre et gratuit.

Horaires d'ouverture : les premiers et troisièmes mardis de chaque mois hors vacances scolaires de 10h à 12h (fréquentation libre).

Calendrier d'ouverture :

20 janvier
3 et 17 février
24 mars



Locataires : vos droits face aux problèmes de logement et comment le permis de louer vous protège

Vivre dans un logement mal entretenu peut affecter votre confort et votre santé, en raison de problèmes de sécurité (fenêtres cassées, chauffage défectueux, risques électriques) ou d'humidité, de mauvaises isolations. Ces situations peuvent entraîner des allergies, des maladies respiratoires et dégrader vos biens. Ne les ignorez pas : en tant que locataire, vous avez un bail locatif, vous avez des droits et des moyens d'agir.

Comment réagir ?

Si vous constatez une dégradation (fuite d'eau, moisissure, équipements défectueux), prévenez rapidement votre propriétaire. Ce dernier doit réparer les problèmes importants dans un délai raisonnable, en particulier ceux affectant votre sécurité ou votre confort.

Les responsabilités du propriétaire et du locataire

La signature d'un bail de location engage à la fois le propriétaire et le locataire et implique des droits comme des devoirs pour chacune des parties.

Locataire :

- Loi du 6 juillet 1989 – article 7 : le locataire est tenu de l'entretien courant, des réparations locatives, de répondre des dégradations qu'il cause et de s'assurer contre les risques locatifs.
- Décret n° 87-712 du 26 août 1987 : liste des réparations locatives (petits travaux d'entretien, remplacement d'éléments courants, entretien des équipements).
- Code civil – article 1724 : en cas de réparations urgentes, le locataire doit permettre l'accès au logement ; si ces travaux entraînent une perte de jouissance supérieure à 21 jours, une réduction de loyer peut être demandée.

Propriétaire :

- Code civil – articles 1719 et 1720 : le bailleur doit délivrer un logement en bon état, en assurer l'entretien et réaliser toutes les réparations nécessaires, à l'exception des réparations locatives qui incombent au locataire.

Le permis de louer : une protection pour vous

Le permis de louer est un dispositif qui s'applique dans certaines communes, comme à Meulan, pour garantir que les logements mis en location respectent des critères de salubrité, de sécurité et de confort. Le bailleur doit obtenir ce permis avant de louer le bien. Cela protège les locataires contre les logements insalubres ou mal entretenus en imposant des normes strictes. En tant que locataire, cela signifie que votre logement ne peut pas être insalubre et qu'il doit offrir un confort minimum (bonne ventilation, chauffage, équipements fonctionnels). Si votre logement est loué sans permis ou ne respecte pas ces critères, il peut être interdit de location ou des travaux peuvent être exigés par la commune.

Que faire en cas de litige ?

Si vous soupçonnez que votre logement ne respecte pas les normes, vous avez le droit de :

- Signaler un logement non conforme aux services compétents de la Mairie ou en ligne directement sur la plateforme « Signal Logement » en suivant ce lien : <https://signal-logement.beta.gouv.fr/>
Un contrôle sera réalisé par un professionnel.
- Demander des réparations ou une baisse de loyer si des problèmes graves affectent votre qualité de vie.

En cas de litige, vous pouvez également saisir le tribunal compétent.

L'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain) offre un soutien aux propriétaires et locataires pour améliorer la qualité du logement. Ce dispositif propose des aides financières et un accompagnement pour réaliser des travaux de rénovation.

Pour en savoir plus :

- Permanences à la Mairie de Meulan, chaque 2^{ème} jeudi du mois, de 14h à 17h.
- Rendez-vous au 06 20 47 94 89.
- Contactez : opahmeulan@soliha.fr.

Ne tardez pas à profiter de cette opportunité pour améliorer vos conditions de vie !

Carnet

Ils sont nés

BRUGGE Léon
ALDEBERT Emma
WADO Henry
TOUNKARA Makham
PIERROT Aïna
BALDÉ Sherif
KABRE Achraf
CAPMARE Rebecca

Ils se sont mariés

POPESCU Antonia et
MADORÉ Clément

Ils nous ont quittés

BERTRAND Micheline
STEPHANT Milo

Bus job insertion & social

En récurrence sur la commune, ce bus passera à Meulan-en-Yvelines :

Place du marché de l'Aubette : le 20 janvier et le 24 mars 2026

Maison des Associations (18 allée des Cottages) : le 17 février et le 21 avril 2026

Les jeunes au cœur de la justice républicaine

Durant une semaine, l'Espace jeunes a participé à un projet inédit mené en partenariat avec la Maison de la Justice et du Droit des Mureaux.

Encadrés par deux intervenantes passionnées et qualifiées, dont une juriste venue spécialement pour l'occasion, les participants ont découvert de l'intérieur le fonctionnement du système judiciaire.

L'atelier, pensé comme une immersion progressive, s'est déroulé en plusieurs étapes. Les jeunes ont d'abord bénéficié d'explications détaillées sur la justice des mineurs : ses principes, ses objectifs et les acteurs qui la composent. Ils ont ensuite pu choisir une affaire fictive avant de se voir attribuer les différents rôles du procès. Juriste, procureur, avocat, plaignant ou victime... chacun s'est glissé dans la peau d'un professionnel de la justice.

Les intervenantes leur ont présenté le déroulement complet d'une séance, permettant aux jeunes de devenir acteurs de leur propre jugement simulé. Cette mise en situation a favorisé la compréhension des responsabilités et des enjeux liés à chaque fonction.

En clôture de la semaine, les participants ont eu l'occasion de vivre une expérience marquante : une visite au tribunal de Versailles. Dans une salle d'audience, ils ont pu rejouer l'affaire préparée durant l'atelier, dans les conditions les plus proches du réel.

Cette initiative ambitieuse, aussi pédagogique que citoyenne, a permis aux jeunes meulanais de se familiariser avec l'univers judiciaire. Pour certains, elle a même suscité de nouvelles vocations.



Nouvelle année pour le CME !

En novembre, le Conseil municipal des Enfants (CME) souhaitait la bienvenue à ses nouveaux membres. Ces jeunes volontaires pourront bientôt vous faire découvrir leurs actions, leurs projets et aussi exprimer un avis sur la commune.

Le CME réunit des enfants meulanais des classes de CM1 et CM2 des écoles de la commune.

Au nombre de 18, ils siègent durant deux ans.



Nouvelle installation

Cabinet de chirurgien-dentiste

Ouverture à partir du 12 janvier 2026

19 rue Gambetta - 78250 Meulan-en-Yvelines

Du lundi au jeudi pour commencer
puis du lundi au vendredi par la suite

De 9h à 18h

Contact : 01 88 81 18 99 ou cabinet.dentaire.meulan@gmail.com

Voisins Vigilants & Solidaires

Créer du lien social pour lutter plus efficacement contre les incivilités et améliorer la sécurité des habitants, c'est l'objectif du dispositif Voisins vigilants et solidaires.

Inscrivez-vous ici :





CÂTEAUX sur MESURE
ATELIERS de CAKE DESIGN
VENTE de MATÉRIEL
de PÂTISSERIE

10 Rue Albert Jozon
78250 Meulan-en-Yvelines
Tél. : 07 43 52 78 58



01 89 43 20 06 Espace et Vie
Espace et Vie 15 rue Gambetta
78250 Meulan-en-Yvelines
01 89 43 20 06
espaceetvie.fr/meulan

Résidence Services Seniors



Appartements loués
Personnes âgées 24h/24
Service à la carte
Assurances complémentaires

& Espace et Vie



INDOCHINE
SPECIALISTE ASIATIQUE
Pho Val de Seine

Ouvert du lundi au samedi

01 39 71 18 58
01 39 71 04 73
C.CIAL DU VAL DE SEINE
RUE DE LA GROSSE PIERRE
78540 VERNONVILLE

Commandez en ligne sur
www.indochine78.fr → 

Commandez en ligne sur
www.phovalde seine.fr → 

06 75 03 44 05
FORCILLA RAVALEMENT

facadier78@gmail.com
www.forcilla-ravalement.fr

RAVALEMENT FAÇADE PROJETÉ
ISOLATION THERMIQUE
(INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR - COMBLES)

JUSQU'A 90% REMBOURSER PAR L'ETAT 

MaPrimeRénov' 

Agence 

27, Chemin de la Marèche - 78250 TERRANCOURT sur AUBETTE
Siret : RCS Versailles 889 044 677 09328



LEBARON FUNERAIRE
Obsèques - Marbrerie - Prévoyance

UN DEBUT D'ANNEE ET
DES BONNES RÉSOLUTIONS

Parlons
PRÉVOYANCE
ENSEMBLE



300€ OFFERTS
SUR VOTRE CONTRAT
DE PRÉVOYANCE.

1 PLACE DU VEXIN - 78250 MEULAN EN YVELINES
01 30 90 27 84 WWW.POMPES-FUNEBRES-78.FR

À ne pas manquer

Concert du Nouvel An

11 janvier 2026 • 15h

Par l'Orchestre Philharmonique Francilien
Programme : Ouverture du Baron tzigane (Strauss fils)
Siegfried-Idyll (Wagner)
Symphonie n°6 (Schubert)
Plus de 40 musiciens sur scène.
Bergerie - Ferme du Paradis
Tarif plein 13 € - Tarif réduit 10 € - Gratuit -12 ans

Spectacle jeune public - Sur les traces du Minotaure

21 janvier 2026 • 15h

En partenariat avec Les 400 coups, réseau jeune public
Grand Paris Seine & Oise
Une conférence théâtrale aussi enlevée que déjantée,
un joyeux voyage dans la mythologie pour (re)découvrir
ses classiques de façon réjouissante !
Texte et mise en scène Eudes Labrusse - Avec Véronique
Ségalat et Loïc Puichevrier
Dès 10 ans
Bergerie - Ferme du Paradis
Tarif unique 3€ - sur réservation
Durée 1h10

Service Culture • 01 30 90 41 41 • culture@ville-meulan.fr

Bibliothèque multimédi@ • 01 30 95 74 23 • bibliotheque@ville-meulan.fr

Atelier musical - Les comptines de Lutèce

14 février 2026 • 10h & 11h

Pour les petits, les tout-petits et leurs parents. Un programme d'éveil musical où tous les apprentissages passent par le corps et la voix !
Séance (0-3 ans) de 10h à 10h45
Séance (4-7 ans) de 11h à 11h45
Bibliothèque multimédi@ - Caves domaine Berson
Gratuit – sur réservation
Durée 55 mn

Spectacle jeune public - Tyler baby show

14 février 2026 • 17h

En partenariat avec Les 400 coups, réseau jeune public
Grand Paris Seine & Oise
Ingrid Hansen, marionnettiste
Le spectacle de marionnettes le plus étrange que vous
ayez jamais vu ! Un cabaret réjouissant qui nous vient du
Canada et a connu un énorme succès Outre-Atlantique,
notamment à Broadway.
En famille, 6ans +
Bergerie – Ferme du Paradis
Tarif unique 3€ – sur réservation
Durée 55 mn

Vie associative

AMMH : deux médailles mondiales en beach rowing

Antalya (Turquie), novembre 2025 – Le club Aviron Meulan-Les Mureaux-Hardricourt (AMMH) signe un résultat historique aux Mondiaux de beach rowing.

À 18 ans, Lou Phillippe décroche le titre U19 après une compétition parfaitement maîtrisée, dominant sa finale face à l'Allemande Marie Schuster.

En double mixte senior, Antoine Lefebvre et sa partenaire Chloé Briard remportent la médaille de bronze, confirmant la polyvalence du rameur déjà titré en rivière.

Ces performances marquent un tournant pour l'AMMH qui réussit son entrée dans le beach rowing au moment où la discipline s'apprête à devenir olympique en 2028.



Croix-Rouge : relais Alzheimer



Nos bénévoles offrent une demi-journée de relais pour accompagner votre proche atteint d'Alzheimer, avec des activités adaptées et bienveillantes.

Tous les jeudis de
14h à 17h30

Salle Valéry
Meulan

Inscriptions et
renseignements
Jean-Pierre Couffin
06 60 24 10 97

HRDA - Halte Répit Détente Alzheimer

Retour sur...

RPE - Semaine du goût

Octobre



Fête de quartier - O Coeur de Paradis

4 oct



Fetura - Spectacle jeune public

29 oct



Vacances de la Toussaint de l'Espace jeunes

Octobre



CCAS - Déjeuner convivial à Maison Beirut

4 nov



Remise de prix Balcons & Jardins fleuris

4 nov



Assemblée plénière du CLSPD

7 nov



Remise des diplômes du brevet à Mercier-Saint-Paul

10 nov



Commémoration

11 nov



Opération broyage de végétaux rue Auguste Renoir

15 nov



Retour sur...

Répétition publique de l'OPF

16 nov



@photoreflet

Conférence Johannes Vermeer

20 nov



Repas seniors

30 nov



Distribution colis seniors

2 dec



Spectacle de Noël

6 dec



Atelier Origamix

29 nov



ACAM - Marché de Noël

Du 4 au 7 dec



@photoreflet



Retour sur...

Sur quel pied danser ? Biennale de la danse

7 dec



Sortie seniors - Marché de Noël d'Amiens

16 dec

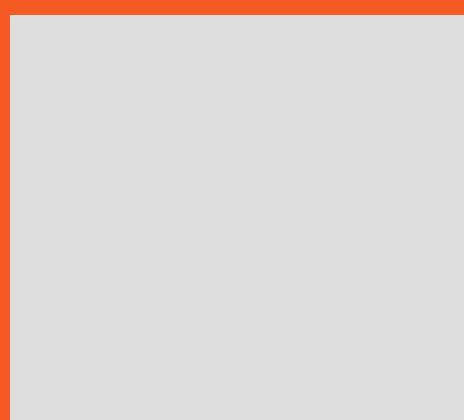
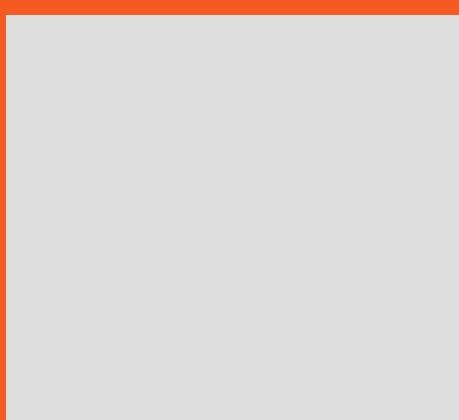


RPE - Ateliers de Noël

Décembre



Noël à Meulan-en-Yvelines !



Conseil municipal

Délibération votée lors de la séance du 10 décembre 2025 :

Mise en place du dispositif "Permis de diviser"

À la suite d'un diagnostic révélant un risque de développement d'habitats dégradés à Meulan-en-Yvelines, la Ville instaure un « permis de diviser » afin de garantir des logements décents, lutter contre les marchands de sommeil et renforcer l'attractivité du territoire. Cette mesure, conforme à la loi ALUR (2014) et à l'arrêté du 8 décembre 2016, s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2026 sur une large partie de la commune, dans le périmètre de l'OPAH-RU.

À compter de cette date, tout propriétaire souhaitant diviser une maison ou un immeuble pour créer un ou plusieurs logements devra déposer une demande auprès du Service Urbanisme. Celle-ci inclura les CERFA 13404*08 ou 13409*09 (disponibles en Mairie ou sur le site de la Ville), les pièces de permis de diviser intégrées aux demandes d'urbanisme le cas échéant (cases DP25 ou PC44 à cocher) ainsi que les documents requis : plans (coupe, distribution, aménagement, masse, situation), diagnostics amiante et plomb, règlement de copropriété si nécessaire.

Un accusé de réception est remis au dépôt, sans valeur d'autorisation. En cas de dossier incomplet, le propriétaire dispose de 15 jours pour fournir les pièces manquantes, faute de quoi la demande est rejetée. Une visite de contrôle est ensuite réalisée pour évaluer l'état du bâtiment selon des critères de sécurité et de salubrité. Un rapport est transmis au Service Instructeur de GPS&O, qui rend une décision motivée dans un délai d'un mois.

En cas de refus, les travaux nécessaires sont précisés et une nouvelle visite est effectuée après leur réalisation. L'absence de demande préalable expose le propriétaire à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €, portée à 25 000 € en cas de récidive dans les trois ans (article L111-6-1 du Code de la Construction et de l'Habitation).

Prochain Conseil municipal

Mercredi 11 février 2026
à 20h30 Salle du Conseil
municipal

Prochain Conseil communautaire

Jeudi 5 février 2026 à 18h
Aubergenville - Théâtre de La
Nacelle

Prochaines permanences Maire et Adjoints

17 janvier et 14 février
de 10h à 12h
à l'Espace Paradis

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines

(Divers Droite – majorité – 22 élus)

La baisse de la natalité est une réalité dans notre pays qui, mise en perspective avec l'accroissement du vieillissement de la population, questionne sur l'avenir. Les services de l'Education nationale viennent de confirmer la perte de plus de 2000 élèves dans le 1^{er} degré à la rentrée 2025 dans les Yvelines (même tendance pour 2026). Toutefois, la prospective lancée par la commune sur l'évolution des effectifs scolaires montre que nos écoles, actuelles et programmées, sont correctement dimensionnées au regard des projets immobiliers. Mais la maternité du CHIMM et ses 700 naissances par an est en souffrance... Alors en 2026, on espère plein de bébés à Meulan !

Unis Pour Notre Ville

(Divers Gauche – minorité – 5 élus)

2026 sera une année particulièrement importante pour Meulan. En effet, à moins d'un changement de dernière minute, les élections municipales se dérouleront en mars prochain. Ecole, sécurité, propreté... En résumé, tout notre quotidien sera au cœur des débats. Vos choix impacteront l'avenir de notre ville pour les 6 prochaines années. Alors, lors de ce scrutin, ne laissez pas les autres décider de votre vie et de celles de vos enfants. Vous avez jusqu'au 6 février pour vous inscrire sur les listes électorales.

Nous vous souhaitons une très belle année 2026.

Rejoignez-nous sur « facebook.com/MeulanUnisPourNotreVille » ou contact@upnv.fr

Retrouver Meulan

(RN – minorité – 2 élus)

Nos emprunts et nos dettes ne cessent d'augmenter tel est le message du Conseil départemental pour l'année à venir. Au vu de ce constat nous nous posons la question du financement des coûts de fonctionnement de l'association SOS villages d'enfants qui va s'installer à Meulan à savoir entretien, salaires..., sachant qu'il s'agit de financements privés liés à des dons, des entreprises, la générosité du public... Pour le moment cela est très opaque.

Les impôts seront-ils augmentés ? Les 15 et 22 mars tous aux urnes et bonne année à tous !

MDH PROMOTION,
réalise une résidence à Meulan-en-Yvelines



APPARTEMENTS du 2 au 5 pièces⁽¹⁾

27 APPARTEMENTS

éligibles BRS



18 APPARTEMENTS

en accession classique



LIVRAISON 1^{er} TRIMESTRE 2026



Votre 3 pièces à partir de

180 000 €

(lot C205 de 62,96 m² avec balcon)

soit une mensualité de

859 €/mois (3)

Découvrez également
l'intégralité de nos programmes dans les Yvelines



Membre fondateur
des Promoteurs
du Grand Paris



RENSEIGNEMENTS & VENTE

01 86 95 26 36
mdh-promotion.com

(1) Dispositif soumis à conditions de ressources. (2) Dans la limite des stocks disponibles (3) Prix du lot en BRS - soumis à conditions de ressources - disponible à la vente lors de la présentation de cette annonce. Offre complète des conditions du dispositif BRS disponibles auprès de notre conseiller. (4) Pour l'acquisition d'un appartement, offre C205 appartement 3 pièces de 62,96 m² avec balcon de 5,28 m² et parking) de 180 000 €, pris en BRS soumis à conditions de ressources, à Meulan-en-Yvelines, la mensualité sur une durée de 25 ans sans apport de 620,34 €, assurance comprise, hors résidence à 10% des Yvelines. La résidence prévisionnelle C205 est de 1 619 € mensuel. Le prêt sera composé du PIB d'un montant de 97 300 € et le prêt de la banque chiffrant montant de 90 000 €. Montant de la mensualité est proposé par la banque de financement sous le numéro CIBA 13002270. La simulation est communiquée à titre informatif et est établie sur la base de taux moyens du marché constatés au 10/12/2020 pour échéances élastiques comparables. Elles ne constituent en aucune façon une offre commerciale ou publicitaire de financement et n'ont aucune valeur contractuelle. Le détail du calcul de la mensualité disponible auprès de notre conseiller de vente ou disponible sur notre site mdh-promotion.com (PROMO BRS - Décembre 2020).

Cécile ZAMMIT-POPESCU

Maire de Meulan-en-Yvelines

Président de la Communauté urbaine GPS&O

Conseiller départemental des Yvelines

et la Municipalité

vous souhaitent, à vous-même ainsi, qu'à tous ceux
qui vous sont chers,

**une très belle
et heureuse année
2026**



**La course cycliste du Paris-Nice traversera
Meulan-en-Yvelines le 8 mars, les informations
complémentaires seront communiquées ultérieurement.
Fermeture de rues à prévoir.**

Horaires Mairie

Lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mardi de 8h30 à 12h30

Mercredi de 8h30 à 17h

Samedi de 8h30 à 12h30

Permanences

OPAH-RU

sur rendez-vous

2^{ème} jeudi du mois 13h30 - 17h

Mairie - 01 30 90 41 41

Avocat

uniquement sur rendez-vous

1^{er} jeudi du mois 17h - 19h30

Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Écrivain public

uniquement sur rendez-vous

• lundi 9h-12h30

et 13h30 -17h30

Espace Paradis

• mercredi 13h30-17h30

Mairie

01 30 90 41 41

**Accompagnement numérique
aux démarches administratives -
PIMM'S**

lundi 14h -17h

Espace Paradis - 01 75 83 80 42

yvelines@pimmsmediation.fr

Information juridique

sans rendez-vous

lundi 9h-12h

Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Mission locale

sans rendez-vous

1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 14h -17h

pour les 16 - 25 ans

Espace Paradis - 01 30 91 21 50

Police municipale

lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h-14h

mercredi : 12h-16h30

7 rue des Écoles - 01 30 90 41 41

police-accueil@ville-meulan.fr

À l'écoute des Meulanais

Le Maire et les Adjoints vous reçoivent
en Mairie tous les jours sur rendez-vous
(cabinetdumaire@ville-meulan.fr)
et sans rendez-vous à l'Espace Paradis
de 10h à 12h un samedi par mois.